

JUMIEAUVILLE



bulletin municipal

1997
N° 3

S O M M A I R E

Pages	1	Mot du Maire
	2 à 6	Résumé des séances du Conseil
	7	Centre de loisirs
	8/9	Pages pratiques
	10	Nouveaux arrivants
	11 à 13	Un trimestre à Ju meauville
	14	Calendrier - Permanences Mairie
	15	Poésie
	16	Comptes de la Ligue

Madame, Monsieur,

Cet été, notre village sera le théâtre de travaux de voirie importants, à compter du 15 juillet :

- la première tranche de l'enfouissement des réseaux EDF, FRANCE TELECOM, et d'éclairage public sera réalisée dans le cadre d'un partenariat comprenant la Région, le Département, EDF, FRANCE TELECOM et bien sûr la Commune.

- la réhabilitation des trottoirs côté pair, depuis l'entrée du village (direction Epône) jusqu'à la mare du Clos de Pierre, en coopération avec le Département.

- la réfection du tapis de la Grande Rue et les peintures de signalisation afférentes.

Ces travaux amélioreront les déplacements et le cadre de vie dans notre village. Espérons néanmoins qu'ils n'engendreront pas trop de gêne au cours de leur réalisation.

Le compte administratif de l'exercice 1996 a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité. Il met en évidence l'effort de redressement qui a caractérisé l'année. Que tous ceux qui ont participé à cet effort soient assurés de ma reconnaissance.

Les mois d'été, même si la météo n'est pas favorable, sont l'objet de festivités, la fête de la Musique a été célébrée, les enfants de l'école nous ont fait découvrir une nouvelle facette de leur talent en animant leur kermesse avec brio. Leurs chants et danses empreints de fraîcheur et de gentillesse ont ravi tous les participants.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer avant la pause estivale, grâce au Comité des Fêtes qui organise avec la Mairie la traditionnelle soirée du 13 juillet.

Bonnes vacances à tous,



RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 27 MARS 1997

M. LECOQ secrétaire de séance.

M. le Maire fait part de l'envoi, par la perception, du compte administratif 1996 qui fera l'objet d'un prochain conseil. Nous étions à - 133 577 fr. fin 95, nous terminons 96 à + 153 000 fr.(résultats des exercices)

SUBVENTIONS COMMUNALES 1997

M. le Maire propose de porter les subventions communales 1997 à :

- Jumeauville-Loisirs 9 500 fr.
- Coopérative scolaire 1 000 fr.
- Comité des fêtes 4 500 fr.
- Caisse des écoles 10 000 fr.
- CCAS 7 000 fr.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents (12 voix)

- approuve le montant de ces subventions
- dit qu'elles seront inscrites à l'article 6573 du B.P. 1997.

TAUX 1997/4 TAXES

M. le Maire propose une variation du taux des 4 taxes de 2%, qui suivrait strictement l'augmentation officielle du coût de la vie. De plus, cette augmentation devrait être compensée par une baisse des centimes syndicaux au niveau du SIVOM. Le bénéfice de recette serait de 8980 fr.

Taux des 4 taxes	1996	Produit correspondant	1997	Produit correspondant
Taxe d'habitation	3,56	161 268	3,63	164 439
Taxe foncière	5,78	156 869	5,90	160 126
Taxe foncier non bâti	28,12	70 019	28,68	71 413
Taxe professionnelle	13,50	57 915	13,77	59 073
Totaux		446 071		455 051

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'augmentation de 2% du taux des 4 taxes.

BUDGET PRIMITIF 1997

M. le Maire présente et explique le projet de budget primitif 1997, dont la balance générale s'établit comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Section Exploitation	1 604 766,00	1 604 766,00
Section Investissement	160 421,00	160 421,00

Mme NIVERT demande quels travaux sont prévus ?

M. le Maire précise que la Grande Rue va être refaite par la DDE, nous pourrions envisager l'enfouissement des lignes électriques devant la Mairie, une réfection de la route de Maule (du Clos de Pierre à la côte de Penmort) et le début des trottoirs les plus abîmés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de budget primitif pour 1997.

TARIFS GITE 1997

M. le Maire propose de réévaluer les tarifs pour compenser l'augmentation de la commission des Gîtes (de 4,76 à 7%)

Les tarifs s'établiraient comme suit :

ANNEE	HAUTE SAISON	MOYENNE SAISON	BASSE SAISON
1996	1 860	1 640	1 530
1997	1 900	1 700	1 600

Par personne supplémentaire et par jour : 40 fr.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de location du gîte pour 1997.

QUESTIONS DIVERSES

•SUBVENTION TRANSPORTS

M. le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général pour couvrir partiellement le déficit de la ligne de cars Jumeauville-Mézières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux le plus fort pour couvrir le déficit de la ligne de cars Jumeauville-Mézières.

•GITES

Mme CHEVALIER informe le Conseil que, désormais, les gîtes seront assujettis à la TVA, d'où perte financière de 20,6% pour la commune sur les tarifs de location, mais les opérations d'investissement seront éligibles au F.C.T.V.A.

•ABANDON D'ACHAT DE TERRAIN

En 1993, le Conseil Municipal avait pris une délibération en vue d'acheter la parcelle n° 84 section K (261 m² situés côte de Pichelou). Face au prix demandé par les Domaines, M. le Maire propose d'abandonner ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (11 pour, 2 abstentions)

- décide de ne pas acheter la parcelle n° 84 section K
- d'abandonner la procédure de déclaration d'utilité publique engagée.

•DIVERS

En 1996, les pompiers ont effectué 31 interventions sur le territoire de Jumeauville.

•SIRYAE

Mme CHEVALIER fait un point sur le SIRYAE : le Préfet a refusé l'accord avec la CISE, le budget 97 et le compte administratif 96 ont été votés, la périodicité des factures d'eau sera revue.

•DIVERS

M. LECOQ observe que chaque année, des petits pois de semence traités aux insecticides, perdus par les agriculteurs, tombent chez lui et dans la rue. Qu'arriverait-il en cas d'ingestion par un jeune enfant ?

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 1997
SEANCE N° 16

Monsieur Massy est nommé secrétaire de séance .

ADHESION DE RICHEBOURG AU SITS.

La commune de Richebourg demande son adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Mantes - Maule - Septeuil La commune adhérente paie une participation annuelle de 200 F , toute nouvelle adhésion n'est valable que pour l'année scolaire suivante , tout retrait du syndicat est définitif .

A l'unanimité , la demande d'adhésion de Richebourg est acceptée .

DROITS DE VOIRIE .

A propos du stationnement du véhicule de monsieur Hubert Camus , marchand de pizzas , monsieur le Maire rappelle quelques articles du Code des Communes .

Tout marchand ambulancier , que ce soit sur un marché ou ailleurs , doit signer une convention avec la commune . Des droits de place doivent être établis par le Conseil Municipal , ils tiennent compte de l'emplacement , de la superficie et de la nature de la marchandise . Monsieur le Maire propose à titre d'essai une participation de 100 F par mois pendant 6 mois puis de 200 F par mois pour le reste du contrat . Ce droit serait valable pour quelque commerce que ce soit et pour une prestation par semaine .

A l'unanimité , le Conseil Municipal adopte cette proposition .

TRAVAUX .

Enfouissement des lignes EDF , FRANCE TELECOM , ECLAIRAGE .

Une première tranche d'un montant de 155000 F est prévue , depuis le transformateur jusqu'au 68 bis Grande Rue La commune adhérant maintenant au SIVAMASA le montant de la subvention est porté de 75 % à 80 % du montant des travaux pour le réseau EDF . Pour le réseau FRANCE TELECOM le montant de la subvention reste à 75 % du coût des travaux L'éclairage public reste à la charge de la collectivité .

A l'unanimité , le Conseil accorde une délégation de signature à monsieur le Maire pour qu'il puisse signer la convention avec France Télécom .

. Programme triennal d'Aide à la Voirie (1997-1998-1999) .

Afin de favoriser les petites communes (moins de 2000 habitants) le Conseil Général a décidé de verser dès le début des travaux 80 % de la subvention accordée.Celle-ci représente 70 % du montant de travaux estimés à 424500 F HT.

Une première tranche concerne tout le côté pair de la Grande Rue en grave -ciment .

Deux devis sont déposés en mairie. L'un fait par le S . C R est d'un montant de 180720 F HT. et l'autre par la Suburbaine d'un montant de 194800 F HT . Une deuxième tranche concernant le côté impair serait effectuée l'année suivante .

A l'unanimité , le Conseil est favorable au choix de la Suburbaine et à la demande auprès du Conseil Général de la subvention proposée à hauteur de 80 % des travaux

. Amélioration de l'éclairage public .

Demande est faite auprès de l'Etat d'une subvention exceptionnelle au taux maximum pour l'amélioration de l'éclairage .

QUESTIONS DIVERSES .

. Défense contre l'incendie .

Le poteau devant le 75 Grande Rue est à remplacer . Coût : 20500 F. T.T.C.

Le poteau devant le 68 bis Grande Rue est à rénover . Coût : 4554 F. T.T.C.

. Raccordement de l'assainissement .

Le SIV.OM d'Arnouville en assure maintenant la gestion . A compter du 1^{er} janvier 1998 il augmentera la taxe de raccordement qui passera de 3500 F. à 4000 F. Cette taxe n'avait pas bougé depuis 25 ans .

. Propriété Rue de Goussonville .

Monsieur Leroux , architecte , est passé examiner l'état des poutres . Il constate que celles-ci ont été traitées en surface et préconise un traitement en profondeur contre les capricornes . La mairie attend les devis des entreprises . Par contre , il est rappelé que l'entretien est à la charge des locataires .

. Affichage antipoison .

Monsieur Langlois demande que soit affichée une plaquette mentionnant les adresses des centres antipoisons et que ces adresses paraissent aussi dans le bulletin municipal .

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 1997 SEANCE N° 17

Monsieur Massy est nommé secrétaire de séance .

Madame Piot demande de rajouter à propos du S.I.T.S que tout retrait est définitif pour la durée du mandat des élus du Conseil Municipal en cours .

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité et signé .

1 COMPTE DE GESTION 1996.

Monsieur le Maire présente le compte de gestion préparé par monsieur le percepteur d'Epône . le bilan final s'établit comme suit :

Libellé	Situation initiale	Résultat exercice	Situation finale
Fonctionnement	51.108,45	+ 62.729,95	+ 13.838,40
Investissement	184.686,14	+ 90.401,78	- 94.284,36
Fonds de roulement	133.577,69	+ 53.131,73	+ 19.554,04

A l'unanimité , le Conseil approuve le compte de gestion .

2 COMPTE ADMINISTRATIF 1996 .

Monsieur le Maire présente le compte administratif 1996 dont le bilan final est le suivant .

Libellé	Prévu	Réalisé	A réaliser
Section fonctionnement			
Dépenses	1.696.169,00	1.615.007,01	
Recettes	1.696.169,00	1.728.845,41	
Déficit			
Excédent		113.838,40	
Section investissement			
Dépenses	1.117.089,00	1.069.496,36	39.129,00
Recettes	1.117.089,00	975.212,00	141.877,00
Déficit		94.284,36	
Excédent			
Résultat global			
Déficit			
Excédent		19.554,04	

Monsieur le Maire précise que la ligne de crédit est intégralement remboursée et qu'il n'y a plus d'intérêt à rembourser . Après son départ , le Conseil délibère sous la présidence de Monsieur Legoux . Pour parvenir à ce résultat , toute la municipalité s'y est mise : le Maire et les Adjoints ont "rogné" sur leurs indemnités , le personnel communal et les cantonniers ont fourni beaucoup de travail.

Il est précisé que les locations rapportent environ 185.000F par an (gîte rural , salle des fêtes, logements) grâce notamment à l'action de madame Chevalier . Tout le monde souhaite que cela continue, mesdames Fialaire et Nivert regrettant les décisions prises à propos de la propriété Petit .

A l'unanimité , le Conseil Municipal approuve le compte administratif .

3 INDEMNITES REPRESENTATIVES DE LOGEMENT 1997 /INSTITUTEUR

Le taux de base de l'I.R est révisé par arrêté préfectoral .Il passe à 1163,43 F par mois dont 343 F de participation communale . Monsieur le Maire propose d'augmenter ce taux de 2% .

Pour Jumeauville , 1 enseignant perçoit cette indemnité .

A l'unanimité , le Conseil approuve cette proposition .

4 TRAVAUX PROPRIETE RUE DE GOUSSONVILLE .

Monsieur Leroux , architecte , et le responsable de la société B.C.S.C estiment que la charpente n'est pas sur le point de s'effondrer .Les poutre étant en châtaignier , il faut réaliser un traitement spécifique garantissant la charpente de la partie habitable pour 10 ans . pour le reste de celle-ci un traitement plus lourd est préconisé dont le coût est estimé entre 10.000 et 25.000F.

5 QUESTIONS DIVERSES.

. Pendant l'exposition de peinture monsieur Villeminot a offert un tableau à la commune .

. Indemniés kilométriques. Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition de verser à madame Berthou une indemnité kilométrique de 1,48F le Km . Le taux est celui fixé par le Département pour une voiture de 7 CV.

. Subventions. L'Etat a versé une subvention de 12.786 F dans le cadre de la Dotation Informatique. Une subvention pour l'amélioration de l'éclairage public sera versée par le Ministère de l'Intérieur.

. S.I.V.O.M. d'Arnouville . Par lettre comminatoire du Sous Préfet , monsieur Christina est chargé de renégocier le contrat passé avec StanExcel et de lancer un nouvel appel d'offre . Il doit aussi renégocier des emprunts effectués sur 30 ans .

CENTRE DE LOISIRS

Compte tenu du nombre beaucoup trop limité d'enfants susceptibles de participer au centre de loisirs et à la garderie, nous sommes dans l'obligation d'annuler ce projet.



PAGE PRATIQUE

VOUS SOUHAITEZ EMPLOYER CHEZ VOUS UNE PERSONNE COMPETENTE

Gardes d'enfants, Aide aux devoirs
Aide aux personnes âgées
Aides aux personnes handicapées
Gardes Malades
Travaux ménagers...

LE CENTRE RESSOURCES UDAF YVELINES
EMPLOIS FAMILIAUX
☎ 01 39 20 08 08

vous oriente vers les associations qualifiées
et vous informe sur les avantages fiscaux et
sociaux liés à ces emplois.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu
les lundis 28 juillet, 25 août, et
22 septembre.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la
collecte des ordures s'effectue le lundi,
sauf en cas de férié. (mardi 15 juillet)

DEPOTS SAUVAGES

Il est rappelé que les dépôts
sauvages de gravats, déchets
ou autres sont interdits sur
le bord des chemins ou dans
les bois. Tout manquement à
cette interdiction pourra
faire l'objet de poursuites.

SECURITE

Mise en garde de la société KARCHER sur
l'utilisation de certains nettoyeurs à haute pression.

Lors d'un contrôle, il a été décelé un risque de rupture
au niveau du manomètre de la poignée-pistolet des appa-
reils K620, K620M, et K720MX, fabriqués jusqu'en
novembre 1995. Les renseignements et modalités
d'échange de ces pièces sont communiqués par télé-
phone; composer le n° vert 0800.528.529.

Les magasins IKEA informent leurs clients que sur
certaines peluches (GOSSE, MISSAN, POLARE,
KELA, ÄLGKALV), un coussin de nuque ours ou
dauphin, les yeux peuvent se détacher. Les rapporter en
magasin. Pour tout renseignement composer le n° vert
0800.223.224.

POUR ALLER A L'ETRANGER...

La carte nationale d'identité en cours de validité permet
d'aller dans 22 pays :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark,
Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie,
Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas,
Portugal, San Marin, Suède, Suisse, Turquie.

Le passeport en cours de validité, revêtu le cas échéant d'un
visa, est requis pour l'entrée dans les autres pays. Les mineurs, quel
que soit leur âge, doivent être munis d'un document personnel, carte
nationale d'identité ou passeport, tel qu'il est exigé pour l'entrée au
pays de destination. Toutefois, jusqu'à 15 ans, ils peuvent figurer sur le
passeport de la personne de nationalité française qui les accompagne.

Il est cependant prudent de se renseigner auprès du Consulat
du pays où l'on veut se rendre, les conditions d'entrée pouvant parfois
varier rapidement.

CENTRE ANTIPOISONS HOPITAL FERNAND-WIDAL

Clinique toxicologique
200, rue du Faubourg Saint-Denis
75475 PARIS cedex 10
☎ 01 40 37 04 04

CENTRE D'INFORMATION TOXICOLOGIQUE

A.S.I.T.E.S.T.
HOPITAL FERNAND-WIDAL
200, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS
☎ 01 40 05 43 35

EXTENSION DES AVANTAGES FISCAUX DE LA LOI MEHAIGNERIE A LA TRANSFORMATION EN LOGEMENTS DE LOCAUX AFFECTES ANTERIEUREMENT A UN AUTRE USAGE

Les dispositions de la loi Méhaignerie permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt pour investissement locatif, étaient initialement réservées à l'acquisition ou à la construction de logements neufs ainsi qu'à la souscription de parts de Société Immobilière d'Investissement (S.I.I.) ou de Société Civile de Placement Immobilier (S.C.P.I.).

La loi de finances pour 1995 a étendu le champ d'application de ces dispositions à la transformation en logements de locaux antérieurement affectés à un autre usage.

CONDITIONS D'APPLICATION

Ces dispositions sont exclusivement réservées aux personnes physiques et à l'associé d'une société immobilière de copropriété transparente qui réalisent des travaux de transformation.

La réduction d'impôt est refusée à ceux qui souscrivent au capital de S.I.I. et S.C.P.I. ou concernant des locaux appartenant à de simples Sociétés Civiles Immobilières (S.C.I.) de gestion.

Les immeubles concernés doivent être achevés et constituer la propriété du contribuable au moment du commencement des travaux et avoir été affectés à usage commercial, professionnel, de bureaux, d'entrepôts, de granges, de remises, de hangars.

Les locaux devront être loués nus à l'usage d'habitation principale du locataire dans les 6 mois de l'achèvement des travaux pour une durée de 6 ans.

Les seuls travaux pris en considération sont ceux préalablement autorisés par un permis de construire. Les dépenses payées à compter du 1^{er} janvier 1994 sont prises en compte.

L'opération de transformation devant être achevée au plus tard le 31 décembre 1997.

Ces travaux devant être constitués par des travaux de reconstruction, d'agrandissement, grosses réparations et d'amélioration, à

l'exclusion de ceux qui constituent des charges déductibles de revenus fonciers.

AVANTAGE FISCAL

L'avantage fiscal est identique au dispositif de la loi Méhaignerie.

Son montant est égal à soit :

- 10% du seul coût des travaux plafonné à 300 000 francs pour un célibataire, 600 000 francs pour un couple; la réduction est étalée sur 2 ans.
- 15% du montant des mêmes dépenses dans des limites respectivement portées à 400 000 francs et 800 000 francs si le logement est loué dans les conditions prévues pour les secteurs intermédiaires; la réduction est alors étalée sur 4 ans.

En outre, pendant les 10 premières années de location, c'est la déduction forfaitaire de 25% qui sera appliquée aux revenus fonciers.

Le droit à la réduction d'impôt est constitué par l'achèvement des travaux.

Le bénéfice de cet avantage est subordonné à la production par le contribuable, au titre de la déclaration des revenus de l'année de l'achèvement des travaux :

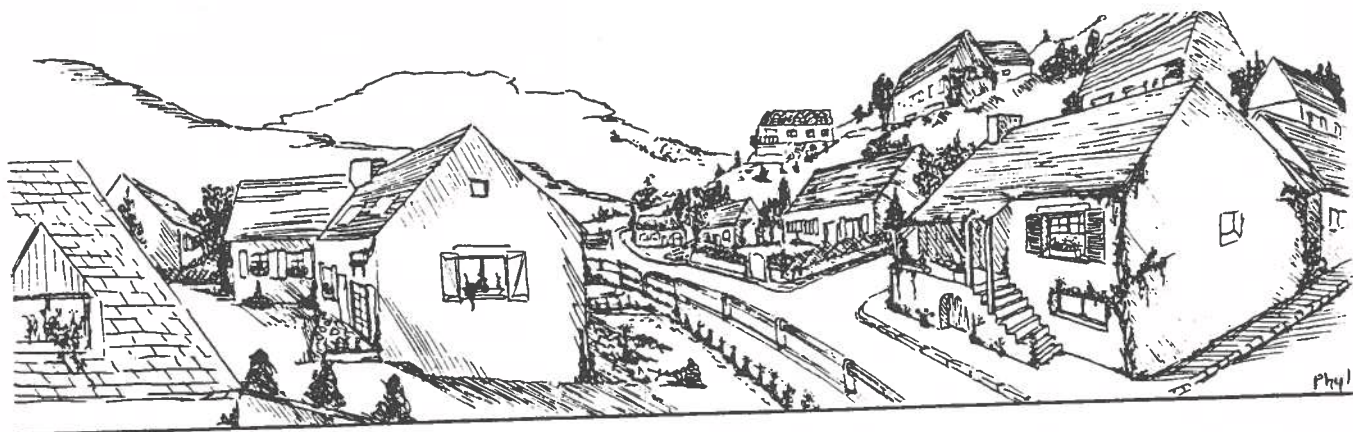
- d'une note comportant l'adresse de l'immeuble concerné, sa date d'acquisition et la nature de son occupation avant la transformation.
- l'engagement de louer le logement non meublé à usage d'habitation principale du locataire pendant 6 ans, ou la production du contrat de location remplissant la même condition.
- une copie du permis de construire.
- une copie de la déclaration d'achèvement des travaux accompagnée d'une pièce attestant de sa réception en mairie.
- les factures des entreprises ayant effectué les travaux, précisant l'adresse de la réalisation, leur nature et leur montant.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants

*M. et Mme BOUBY-CAUVAIN
M. et Mme CARDON
M. et Mme WOJDAK*

*31, Clos des Vergers
126, Grande Rue
84, Grande Rue*



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

CAMAX Virginie

le 06 mai 1997

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

M. VACHON Martin-Mlle LABROSSE Lyne

le 24 mai 1997

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses remerciements pour le produit de la quête (200 fr.) qui a été versé au CCAS et à la Caisse des Ecoles.

DECES

Mme MURET Juliette

le 27 mai 1997

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à la famille.

UN TRIMESTRE A... JUMEAUVILLE

Encore un trimestre sous le signe du sport à Jumeauville !

Jugez plutôt : 3 randonnées pédestres, mais aussi 5 sorties VTT. Ajoutez à cela 2 concours de pétanque, pas un week-end de libre !

Détrompez vous, certains petits futés trouvèrent quand même du temps libre pour disputer 2 tournois de tennis.

Celui du 8 mai, "tournoi surprise" a vu s'affronter 2 équipes : les joueurs, sur le court, et les mangeurs de merguez, autour du barbecue judicieusement installé pour l'occasion. Enfin, le grand tournoi annuel s'est conclu le 21 juin par les

peintre figuratif des Mureaux. 21 artistes ont ainsi offert plus de 100 créations au regard émerveillé d'un public venu nombreux.

A l'occasion du vernissage, où l'on pou-



vait noter la présence de M. CUQ, député, ainsi que celles de MM. AMOUROUX, vice-président du Conseil Général, DE-MAISON, Maire de Maule et Conseiller



victoires de Josiane LERQUIER, Stéphane BOSSU, Michel VEILLARD, Evelyne DROUIN.

La culture n'était pas en reste, notamment le week-end des 26 et 27 avril, lors de l'exposition annuelle organisée par les Arts Jumeauvillois et dont l'invité d'honneur était M. Max VILLEMENOT,



Général, a eu lieu la remise des prix des deux concours :

Le premier consistait à réaliser un tableau à la manière de Picasso.

Le 1^{er} prix a été décerné à Evelyne DROUIN pour son *Vitrail*, le 2^{ème} à Monique BESLON pour *Coquilles et crustacés*, le 3^{ème} à Christiane STANCHINA pour *Crustacés*.

Le thème du deuxième concours était libre. Stéphanie LEJARD (photo de couverture), a obtenu le 1^{er} prix de l'école de peinture pour sa *Guitare*, 2^{ème} prix à Martine BOSSU pour le *Bouquet*, 3^{ème} prix ex-aequo à Michèle MASSY pour *Pommes rouges* et Danièle SEIGE pour *les Pensées*.

Le 1^{er} prix d'exposition est allé à Raphaël OGET pour *L'église de Follainville*, 2^{ème} prix à Daniel RIVOALLAN pour *L'île aux Moines*, 3^{ème} prix à Michèle VIDAL pour *les Bruyères*.

Christian DOUARRE a obtenu le 1^{er} prix de sculpture pour *Pudique*.

Les 2 tableaux offerts par M. TONIN comme lots à la tombola destinée à aider Jumeauville-Loisirs ont été gagnés par MM. Alain PICHONNAT de Meung sur Loire (45130) et Sliman DAZI de Villejuif (94800).

Saluons le travail des deux professeurs bénévoles, Mme ARENAS et M. TONIN et remercions M. VILLEMINTOT qui, heureux de l'accueil qui lui a été réservé, a généreusement offert un tableau à la commune, *Voiles sur la Seine*, tableau maintenant accroché au secrétariat de la mairie.

Ce même week-end, le Comité des fêtes avait eu l'excellente idée d'amener la fête foraine au village alors que se déroulait la brocante. Du vendeur au chineur, à l'amateur d'art ou d'émotions fortes, chacun y trouvait son compte.



Arrive ensuite le 8 mai avec les traditionnelles commémorations.



Après la cérémonie -très ventée- au monument aux morts, deux habitants



de la commune, MM. CHABALIER et RIBIERE ont reçu les médailles d'or et de vermeil du travail. Félicitations à tous deux.

Nouveau motif de rencontres, les 25 mai et 1^{er} juin, se déroulaient les élections législatives "surprises". Moment émouvant pour certains, qui, comme Xavier, votaient pour la première fois!

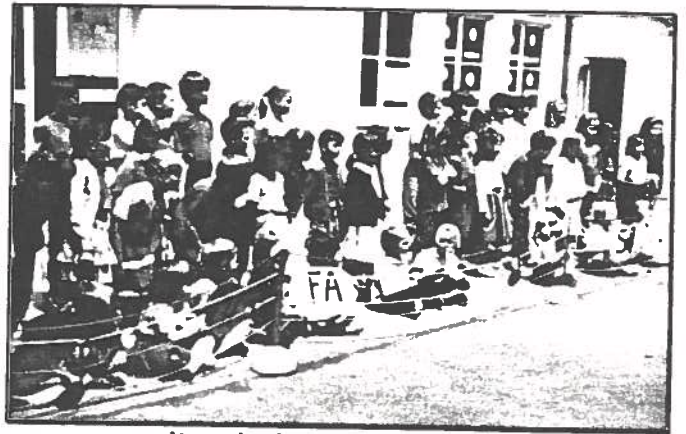


Le samedi suivant, les anciens étaient à l'honneur, en assistant à leur banquet



annuel animé par Gérard DANVIN, aidé en cela par les conseils bienveillants de musiciens amateurs!

Le 21 juin, le jour de la fête de la musi-



que, a eu lieu la kermesse de l'école. Du spectacle (épargné par les ondées), des jeux (comme la désopilante course à la valise) et des animations, nos enfants et leurs parents ne retiendront que de



bons souvenirs!

Nous concluons ce trimestre par la sortie de l'association Jumeauville-Loisirs à l'Abbaye de Mortemer, très arrosée (par la pluie) mais ponctuée d'éclats de rires!

Bonnes vacances à tous! Prenez des forces avant la rentrée qui ne sera pas moins chargée à Jumeauville!

**SUR VOTRE
CALENDRIER**



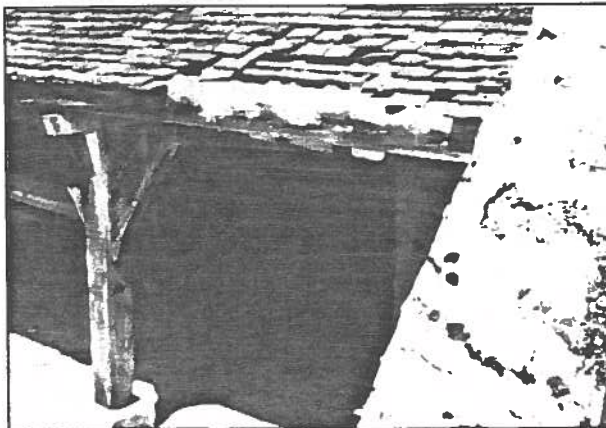
JUILLET	le	13	concours de pétanque
	le	13	fête nationale Comité des fêtes/Mairie
AOUT	le	30	tournoi de pétanque à Mézières (intercommunal)
SEPTEMBRE	le	7	sortie VTT
	le	7	concours de pétanque
	le	21	sortie VTT
	le	28	voyage organisé à Bruges (Comité des fêtes)
	le		journée du sport (intercommunale)
OCTOBRE	le	5	sortie VTT
	le	18	belote
	le	19	randonnée pédestre
	le	19	loto
	le	26	sortie VTT

13 juillet, demandez le programme...

A partir de 18h30, la fanfare de Jouars-Pontchartrain (dans laquelle joue un habitant de Jumeauville) parcourra les rues du village -en principe Grande Rue, Clos des Vergers, rue d'Hargeville, rue des Rosiers, rue de Goussonville- pour finir par un concert derrière la Mairie jusqu'à 20h00. Ensuite, apéritif du Comité des fêtes, barbecue de la Mairie, bal et feu d'artifice du Comité des fêtes.

Une fois de plus, le lavoir a été saccagé. Il venait d'être remis en état par les ouvriers municipaux. En dehors du non-respect du travail des autres, c'est à chaque fois une perte financière pour la commune.

Plainte a donc été déposée auprès de la Gendarmerie, et il en sera désormais ainsi à chaque fois. Tant pis pour ceux qui se feront prendre!



En raison des vacances d'été, il n'y aura pas de permanences les jeudis matin à la Mairie, et ce à compter du 1^{er} juillet.

Tout bruit , tout noircit , tout éblouit ,
le jour devient sombre comme la nuit
Que l'éclair fend et éblouit .

Vers la Mauldre , les couleurs éclatent
Exacerbées par la lumière écarlate
Des jaunes champs de blé que gâte
le rouge tapis des fleurs pirates .

A l'occident , le château d'eau se détache
Sur un fond si sombre que rien ne l'entache
le roi Phébus a failli à sa tâche .

Au même moment, vers le midi
le tonnerre gronde et se réjouit
Quand accompagné de ses valkyries
Il fait trembler Andelu et Thoiry .

Chaque petite goutte est chaude
Et scintille dans le ciel où rôde
La noire corneille en maraude .

Et la goutte menue grossit
Telle la grenouille et se multiplie
L'averse semblable au friselis
Deviens cascade et rugit .

Et là , on voit avec horreur
Couler la sueur du laboureur
Cette glèbe travaillée avec lenteur.

Et quand les nuées se renferment tout-à-coup
Et le soleil se remet debout
Petits et grands se chaussent et font la moue
Pour cueillir le fruit de cette fureur : la boue.

F. Massy

Merci à Anna de Noailles (1876 , 1933) pour son aide involontaire .

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

La Ligue nationale contre le cancer nous a communiqué ses comptes pour les Yvelines, comptes que nous reproduisons ci-dessous :

Au cours de l'année 1997, le Comité des Yvelines a collecté auprès du public les sommes suivantes:

Dons et cotisations	3 391 263
Quêtes	77 464
Boîtes à 2 fr.	122 622
Legs	654 281
Collecte du verre	500 420
Ventes diverses	43 612
Manifestations sportives	167 676
Loto Bingo/Lions club le Chesnay	62 000
Manifestations diverses	22 072
Subventions diverses	103 081
Editions Ivoire	<u>34 133</u>
TOTAL	5 178 624 F

Voici ci-après le détail des subventions qui seront versées, sur justificatifs, dès le 1er trimestre 1997 :

CONSEIL SCIENTIFIQUE : 1 858 000 Fr.

<i>CENTRE RENE HUGUENIN</i>	425 000 Fr.
<i>HOPITAL DE POISSY</i>	223 000 Fr.
<i>INSTITUT GUSTAVE ROUSSY</i>	309 464 Fr.
<i>INSTITUT COCHIN DE GENETIQUE MOLECULAIRE</i>	43 536 Fr.
<i>INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE CANCER</i>	157 000 Fr.
<i>INSTITUT JACQUES MONOD</i>	240 000 Fr.
<i>PRIX YVELINES</i>	70 000 Fr.
<i>BOURSIERS NATIONAUX</i>	390 000 Fr.

COMMISSION DES HOPITAUX : 1 469 635 Fr.

<i>HOPITAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</i>	165 000 Fr.
<i>HOPITAL DE VERSAILLES</i>	246 459 Fr.
<i>HOPITAL DE POISSY</i>	115 295 Fr.
<i>INSTITUT CURIE</i>	120 000 Fr.
<i>HOPITAL DE MANTES</i>	213 000 Fr.
<i>CENTRE RENE HUGUENIN</i>	488 717 Fr.
<i>HOPITAL DE MEULAN</i>	121 164 Fr.

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN DANS LES YVELINES : 200 000 Fr.

AIDE AUX MALADES : 400 000 Fr.

INFORMATION DU PUBLIC : 200 000 Fr.

Le ramassage du verre à Jumeauville a représenté en 1996 14,57 tonnes (4,77% de moins qu'en 1995), ce qui a contribué aux ressources de la Ligue pour la somme de 364 francs.

RAPPEL

**LES PERSONNES DESIREUSES DE PARTICIPER AU
CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES
SONT PRIEES DE SE FAIRE CONNAITRE EN MAIRIE (UNE
SEULE INSCRIPTION JUSQU'A PRESENT)**

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
PHOTOS :	J.P. AUDRAIN, R. DUTERTRE, M. LECOQ
IMPRIMERIE :	Mairie de Jumeauville
TIRAGE :	250 ex.
JUIN 1997	